

II. ÉVALUATION DE L'ASSIETTE D'ASSUJETTISSEMENT

Répartition des emplois exigeant des conditions d'aptitude particulières recensés dans l'établissement au cours de l'année 2005.

Le total de ces emplois doit impérativement correspondre au total des emplois déclarés dans la partie T2 ci-dessous.

Code PCS	Effectif	Code PCS	Effectif
<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>

TOTAL T2 ,

Effectif d'assujettissement
(arrondi inférieur)

T1

Total des emplois exigeant
des conditions d'aptitude particulières
(arrondi inférieur)

T2

Assiette d'assujettissement
(arrondi inférieur)

T1-T2

× 6 %

=

Nombre de bénéficiaires
que l'établissement
devait employer en 2005
(en chiffres arrondis à l'entier inférieur)

(a)

Ne remplissez la suite de cette déclaration que si l'assiette d'assujettissement atteint ou dépasse 20 salariés

III. MISE EN ŒUVRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

III.1. L'ÉTABLISSEMENT A-T-IL EMPLOYÉ DES BÉNÉFICIAIRES EN 2005 ?

OUI NON Si oui, reporter ici le nombre total
d'unités bénéficiaires de la rubrique IV (arrondir au plus proche si 3^e décimale) . .

,
(b)

III.2. L'ÉTABLISSEMENT A-T-IL SIGNÉ EN 2005 UN DES CONTRATS SUIVANTS ?

Contrat de fourniture, de sous-traitance ou de prestations de services avec des entreprises adaptées (anciens ateliers protégés), des centres de distribution de travail à domicile et des établissements ou services d'aide par le travail (anciens centres d'aide par le travail agréés) ?

OUI NON Si oui, joindre les contrats et les pièces justificatives

Nombre total d'unités bénéficiaires (arrondir au plus proche si 3^e décimale) . . .

,
(c)

III.3. L'ÉTABLISSEMENT A-T-IL ACCUEILLI DES PERSONNES HANDICAPÉES BÉNÉFICIAIRES D'UN STAGE AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

OUI NON Si oui, joindre les conventions de stage et les pièces justificatives

Nombre total d'unités bénéficiaires (arrondir au plus proche si 3^e décimale) . . .

,
(d)

Durée annuelle de travail de l'établissement (en heures)

III.4. L'ÉTABLISSEMENT VERSE-T-IL UNE CONTRIBUTION À L'AGEFIPH AU TITRE DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION ?

OUI NON Si oui, joindre une photocopie du bordereau de versement

Nombre total d'unités bénéficiaires correspondant au versement que vous effectuez à l'AGEFIPH [soit a - (b + c + d)]

,

Montant du versement en euros

,

Effectif total de l'entreprise :

III.5. L'ÉTABLISSEMENT EST-IL CONCERNÉ PAR UN ACCORD SPÉCIFIQUE À L'EMPLOI D'HANDICAPÉS EN VIGUEUR EN 2005 ? (Article L. 323 - 8 - 1 du Code du travail)

OUI NON Si oui, il s'agit d'un accord : de branche de groupe d'entreprise d'établissement

Date d'agrément
année mois jour

Département d'agrément

Ne remplissez la suite de cette déclaration que si l'établissement a employé des bénéficiaires en 2005

IV. LISTE DES SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES OCCUPÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT EN 2005

Pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi de certaines personnes, un salarié peut sous certaines conditions compter plus d'une unité bénéficiaire (jusqu'à 5,5). La colonne de droite vous guide pour effectuer le calcul du nombre des unités bénéficiaires associées à chaque salarié.

Pour faciliter l'exploitation, veuillez joindre toutes les pièces justificatives des majorations.

1 CARACTÉRISTIQUES DU SALARIÉ

Nom : _____
 Prénom : _____
 Année de naissance : _____ Sexe : _____
 Année d'embauche : _____ H
 Code PCS de l'emploi : _____ F
 Emploi : _____
 Nature du contrat : CDI CDD

Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP
 Cocher la case de la catégorie A B C
 Formation professionnelle en entreprise en 2005 de plus de 500 heures, si OUI cocher la case

Placement antérieur EA IMPRO ESAT CDTD CFP

Victime d'accident du travail ou maladie professionnelle
 Taux d'IPP _____, _____ %

Autres catégories
 Invalide pensionné Mutilé de guerre Assimilé Mutilé de guerre

DÉCOMPTÉ DU NOMBRE D'UNITÉS BÉNÉFICIAIRES CORRESPONDANT AU SALARIÉ

Unités bénéficiaires associées au salarié, avant proratisation
 Tout salarié compte pour au moins une unité bénéficiaire **1, 0**

- Majorations possibles pour chaque salarié**
 1,0 si l'année de début du CDI est 2004 ou 2005 + ,
- Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP**
 0,5 si l'âge est de moins de 25 ans ou de plus de 50 ans + ,
 0,5 pour la catégorie B et 1,5 pour la catégorie C + ,
 0,5 si la formation en entreprise en 2005 a été de 500 h ou plus + ,
 1,0 pour un placement antérieur, entreprise adaptée (ancien atelier protégé), centre de distribution de travail à domicile, établissement ou service d'aide par le travail (ancien centre d'aide par le travail) et institut médico-professionnel, à compter de la première année d'embauche de manière permanente + ,
 0,5 pour recrutement à la sortie d'un CFP, l'année d'embauche et la suivante + ,
- Personne victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle**
 0,5 pour un taux d'incapacité permanente de 66,66 % à 85,00 % + ,
 et 1,5 pour un taux de plus de 85,00 % + ,

SOMME DES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES POUR LE SALARIÉ (au plus 5,5) = ,

Unités bénéficiaires associées au salarié après proratisation
 Nombre d'unités avant proratisation multipliées par le coefficient de proratisation
, × , = , (arrondir au plus proche si 3^e décimale)

2 CARACTÉRISTIQUES DU SALARIÉ

Nom : _____
 Prénom : _____
 Année de naissance : _____ Sexe : _____
 Année d'embauche : _____ H
 Code PCS de l'emploi : _____ F
 Emploi : _____
 Nature du contrat : CDI CDD

Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP
 Cocher la case de la catégorie A B C
 Formation professionnelle en entreprise en 2005 de plus de 500 heures, si OUI cocher la case

Placement antérieur EA IMPRO ESAT CDTD CFP

Victime d'accident du travail ou maladie professionnelle
 Taux d'IPP _____, _____ %

Autres catégories
 Invalide pensionné Mutilé de guerre Assimilé Mutilé de guerre

DÉCOMPTÉ DU NOMBRE D'UNITÉS BÉNÉFICIAIRES CORRESPONDANT AU SALARIÉ

Unités bénéficiaires associées au salarié, avant proratisation
 Tout salarié compte pour au moins une unité bénéficiaire **1, 0**

- Majorations possibles pour chaque salarié**
 1,0 si l'année de début du CDI est 2004 ou 2005 + ,
- Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP**
 0,5 si l'âge est de moins de 25 ans ou de plus de 50 ans + ,
 0,5 pour la catégorie B et 1,5 pour la catégorie C + ,
 0,5 si la formation en entreprise en 2005 a été de 500 h ou plus + ,
 1,0 pour un placement antérieur, entreprise adaptée (ancien atelier protégé), centre de distribution de travail à domicile, établissement ou service d'aide par le travail (ancien centre d'aide par le travail) et institut médico-professionnel, à compter de la première année d'embauche de manière permanente + ,
 0,5 pour recrutement à la sortie d'un CFP, l'année d'embauche et la suivante + ,
- Personne victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle**
 0,5 pour un taux d'incapacité permanente de 66,66 % à 85,00 % + ,
 et 1,5 pour un taux de plus de 85,00 % + ,

SOMME DES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES POUR LE SALARIÉ (au plus 5,5) = ,

Unités bénéficiaires associées au salarié après proratisation
 Nombre d'unités avant proratisation multipliées par le coefficient de proratisation
, × , = , (arrondir au plus proche si 3^e décimale)

IV. LISTE DES SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES OCCUPÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT EN 2005 (suite)

3 CARACTÉRISTIQUES DU SALARIÉ		
Nom : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Prénom : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Année de naissance : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	Sexe : H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Année d'embauche : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	Code PCS de l'emploi : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	
Emploi : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Nature du contrat : CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/>		
Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP		
Cocher la case de la catégorie A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>		
Formation professionnelle en entreprise en 2005 de plus de 500 heures, si OUI cocher la case <input type="checkbox"/>		
Placement antérieur EA <input type="checkbox"/>	IMPRO <input type="checkbox"/>	ESAT <input type="checkbox"/>
CDTD <input type="checkbox"/>	CFP <input type="checkbox"/>	
Victime d'accident du travail ou maladie professionnelle		
Taux d'IPP <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> %		
Autres catégories		
Invalidé pensionné <input type="checkbox"/>	Mutilé de guerre <input type="checkbox"/>	Assimilé Mutilé de guerre <input type="checkbox"/>

DÉCOMPTÉ DU NOMBRE D'UNITÉS BÉNÉFICIAIRES CORRESPONDANT AU SALARIÉ	
Unités bénéficiaires associées au salarié, avant proratisation	
Tout salarié compte pour au moins une unité bénéficiaire 1, 0	
• Majorations possibles pour chaque salarié	
1,0 si l'année de début du CDI est 2004 ou 2005	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
• Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP	
0,5 si l'âge est de moins de 25 ans ou de plus de 50 ans	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 pour la catégorie B et 1,5 pour la catégorie C	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 si la formation en entreprise en 2005 a été de 500 h ou plus	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
1,0 pour un placement antérieur, entreprise adaptée (ancien atelier protégé), centre de distribution de travail à domicile, établissement ou service d'aide par le travail (ancien centre d'aide par le travail) et institut médico-professionnel, à compter de la première année d'embauche de manière permanente	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 pour recrutement à la sortie d'un CFP, l'année d'embauche et la suivante	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
• Personne victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle	
0,5 pour un taux d'incapacité permanente de 66,66 % à 85,00 % et 1,5 pour un taux de plus de 85,00 %	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
SOMME DES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES POUR LE SALARIÉ (au plus 5,5) = <input style="width: 30px;" type="text"/>, <input style="width: 30px;" type="text"/>	
Unités bénéficiaires associées au salarié après proratisation	
Nombre d'unités avant proratisation multipliées par le coefficient de proratisation	
<input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> × <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>	= <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> (arrondir au plus proche si 3 ^e décimale)

4 CARACTÉRISTIQUES DU SALARIÉ		
Nom : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Prénom : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Année de naissance : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	Sexe : H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Année d'embauche : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	Code PCS de l'emploi : <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/>	
Emploi : <input style="width: 100%;" type="text"/>		
Nature du contrat : CDI <input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/>		
Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP		
Cocher la case de la catégorie A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/>		
Formation professionnelle en entreprise en 2005 de plus de 500 heures, si OUI cocher la case <input type="checkbox"/>		
Placement antérieur EA <input type="checkbox"/>	IMPRO <input type="checkbox"/>	ESAT <input type="checkbox"/>
CDTD <input type="checkbox"/>	CFP <input type="checkbox"/>	
Victime d'accident du travail ou maladie professionnelle		
Taux d'IPP <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> <input style="width: 30px;" type="text"/> %		
Autres catégories		
Invalidé pensionné <input type="checkbox"/>	Mutilé de guerre <input type="checkbox"/>	Assimilé Mutilé de guerre <input type="checkbox"/>

DÉCOMPTÉ DU NOMBRE D'UNITÉS BÉNÉFICIAIRES CORRESPONDANT AU SALARIÉ	
Unités bénéficiaires associées au salarié, avant proratisation	
Tout salarié compte pour au moins une unité bénéficiaire 1, 0	
• Majorations possibles pour chaque salarié	
1,0 si l'année de début du CDI est 2004 ou 2005	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
• Personne reconnue travailleur handicapé par la COTOREP	
0,5 si l'âge est de moins de 25 ans ou de plus de 50 ans	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 pour la catégorie B et 1,5 pour la catégorie C	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 si la formation en entreprise en 2005 a été de 500 h ou plus	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
1,0 pour un placement antérieur, entreprise adaptée (ancien atelier protégé), centre de distribution de travail à domicile, établissement ou service d'aide par le travail (ancien centre d'aide par le travail) et institut médico-professionnel, à compter de la première année d'embauche de manière permanente	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
0,5 pour recrutement à la sortie d'un CFP, l'année d'embauche et la suivante	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
• Personne victime d'accident du travail ou de maladie professionnelle	
0,5 pour un taux d'incapacité permanente de 66,66 % à 85,00 % et 1,5 pour un taux de plus de 85,00 %	+ <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>
SOMME DES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES POUR LE SALARIÉ (au plus 5,5) = <input style="width: 30px;" type="text"/>, <input style="width: 30px;" type="text"/>	
Unités bénéficiaires associées au salarié après proratisation	
Nombre d'unités avant proratisation multipliées par le coefficient de proratisation	
<input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> × <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/>	= <input style="width: 30px;" type="text"/> , <input style="width: 30px;" type="text"/> (arrondir au plus proche si 3 ^e décimale)

TOTAL GÉNÉRAL des unités bénéficiaires, à reporter sur la première liste supplémentaire ,
(arrondir au plus proche si 3^e décimale)

**Si vous n'utilisez pas de liste supplémentaire :
reportez le total général des unités bénéficiaires ci-dessus en page 2 du présent formulaire
dans les cases prévues à cet effet, partie III, ligne III-1**